



Négociations Annuelles 2023

Préambule

L'année **2022** a été une année compliquée pour tous les salariés de notre entreprise avec une augmentation très forte du coût de la vie, qui a entraîné une hausse du SMIC depuis janvier de **75€**.

Le SNI-UNSA a demandé au Responsable Ressources Humaines France d'ouvrir une table ronde pour négocier des mesures concrètes visant à préserver le pouvoir d'achat de tous les salariés FPT dès cette fin d'année.

Le résultat n'était malheureusement pas à la hauteur de vos attentes et de nos revendications puisque la Direction a décidé unilatéralement d'attribuer une prime de partage de la valeur (PPV) d'un montant insuffisant, en précisant qu'aucune négociation n'était possible sur le sujet. Nous notons toutefois l'avancement des NAO pour cette fin d'année, tout en gardant en tête les belles promesses faites alors.

Le DRH France, Hervé Arnaud, a pris soin de nous expliquer à 2 reprises qu'il saurait prendre en considération le taux d'inflation (**env. 6%**), l'augmentation du SMIC (**75€**) et les augmentations des énergies pour redonner de l'attractivité à notre entreprise. Nous attendons donc de voir maintenant s'il saura respecter ses engagements.

Bien entendu, il ne faudra pas oublier non plus qu'avec cette date très avancée des NAO, l'année 2023 peut être longue et difficile au regard de toutes les incertitudes liées à la conjoncture.

C'est pour cela qu'il est nécessaire de prévoir une clause de suivi des salaires avec une nouvelle rencontre en 2023 afin de reconstruire l'évolution de l'inflation.

Le SNI-UNSA fera tout, comme à son habitude, pour négocier avec la Direction au plus près de l'attente des salariés.

Evidemment, il y aura les éternels donneurs de leçons pour qui ce sera toujours insuffisant, sans même attendre la fin des négociations, et qui auront comme seul but de dénigrer tout ce que nous pourrons obtenir par la négociation. Cela ne nous fera pas dévier de notre objectif : obtenir le maximum pour TOUS les salariés.

Nous espérons que les propositions qui seront faites par la Direction des Ressources Humaines seront à la hauteur des promesses avancées et permettront ainsi de négocier dans un climat social serein.

Nous les invitons à faire des propositions à la hauteur de la situation exceptionnelle que nous vivons actuellement car elle aura besoin de TOUS les salariés pour faire face aux challenges qui nous attendent en 2023 avec l'intégration du futur moteur XC13 et l'augmentation des volumes.

Dans le cas contraire, elle sera la seule responsable du climat social dans notre entreprise et devra en assumer toutes les conséquences.